

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : visites royales à Rome ; la bibliothèque vaticane.—CHRONIQUE DIOCÉSAIN : ordination ; Mgr Fabre chez les clercs de St-Viateur ; pose de la première pierre de l'église paroissiale de Maisonneuve ; conférence de M. l'abbé de Foville à la faculté des arts.— Lettre d'un



SOMMAIRE

missionnaire oblat.
— L'EMPEREUR GUILLAUME A ROME.— DOULEANCES DES ADVERSAIRES DE LA PAPAULTÉ.— UNE AUDIENCE DU PAPE.— PLAINCHANT ET MUSIQUE D'ÉGLISE.— L'IMAGE MIRACULEUSE DE NOTRE-DAME DE BON CONSEIL, A GENEZZANO (suite). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX, DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : L.-A.-D. MARÉCHAL, V. G., administrateur du diocèse.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal,

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI,	12	NOVEMBRE.	—Saint-Martin.
MERCREDI,	14	“	—Saint-Placide.
VENREDI.	16	“	—St-Vincent (Ile-Jésus.)

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE,	11	NOVEMBRE.	—25 P. 3 Nov. S. Martin, E. C. d., o. b.
Lundi,	12	“	—S. Martin, P. M. semid., orns rouges.
Mardi,	13	“	—S. Stanislas de <i>Kostka</i> , C, d., o. b.
Mercredi,	14	“	—S. Diuacé; C., sem., orns blancs.
Jepdi,	15	“	—Ste Gertrude, V., doub., orns b.
Vendredi,	16	“	—S. Josaphat, E. M., doub., o. r.
Samedi,	17	“	—S. Grégoire le <i>Thau.</i> , E. C., s., o. b.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

EGLISE METROPOLITAINE. — Mercredi 14, à 7 hrs, grand'messe pour les bienfaiteurs défunts de l'archevêché.

Dimanche 11. — Fête du titulaire de l'église paroissiale de Saint-Martin.

ROME

Visites royales à Rome.—Voici la liste des empereurs et souverains qui sont venus à Rome depuis Charlemagne :

Charlemagne, couronné empereur à Rome, en l'an 800, dans la nuit de Noël.

Othon Ier, en 862 ; Othon II, mort à Rome en 983 ; Othon III, en 998 ; Henri II, couronné à Rome en 1014 ; Conrad II, couronné par Jean XX en 1027.

Henri II, celui de Canossa, couronné en 1081 ; Henri V, en 1112 ; Lothaire II, à Saint-Jean de Latran, en 1185, par Innocent III ; Frédéric II, couronné en 1220, revint à Rome en 1226 et 1228.

Rodolphe Ier de Habsbourg, couronné en 1272 ; Henri VII, couronné en 1312 ; Louis V, en 1328 ; Charles IV, couronné en 1355, par Innocent VI ; Sigismond, en 1433 ; Frédéric III, couronné en 1452.

Charles VIII, roi de France, en 1494, sous Alexandre VI.

Charles V, empereur, en 1550 ; Joseph II et François-Ier, empereurs d'Autriche, en 1769 et 1819.

Enfin le czar Nicolas Ier, en 1845, sous Grégoire XVI.

Sans parler des souverains qui sont venus à Rome depuis l'établissement des chemins de fer, et qui sont nombreux et tous connus.

La bibliothèque vaticane.—Les graves soucis qu'impose à Léon XIII le gouvernement de l'Eglise, surtout en ce moment, ne l'empêchent point de vouer sa sollicitude à l'accroissement des sciences dont il a assumé le noble patronage. A cet effet, et par un *motu proprio* daté du 1er octobre, il vient de sanctionner le règlement qui doit faciliter les recherches des érudits à la bibliothèque vaticane, cette mine incomparable de documents pour l'histoire. Le monde savant et lettré accueillera avec satisfaction l'intelligence initiative du Pape ; il y verra une nouvelle preuve des sollicitudes de Léon XIII pour le culte de la science historique, aussi bien que pour les intérêts et l'honneur de l'Eglise.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Ordination au grand séminaire par Sa Grandeur Monseigneur I. Clut, 1er novembre 1888 :

Sous-diaconat.— M.M. L.-G. Gervais, Montréal, et J.-C. Raymond, C.-S.-V.

MONSEIGNEUR FABRE CHEZ LES CLERGS DE SAINT-VIATEUR

Une lettre reçue de Voules, France, annonce que Mgr l'Archevêque de Montréal a bien voulu honorer de sa visite les clerges de

Saint-Viateur, dans les circonstances les plus flatteuses pour l'Institut.

Le 13 octobre dernier, Sa Grandeur, en sa fête patronale, prenait le dîner à l'école Saint-Michel, à Paris, établissement d'instruction supérieure dirigé par ces religieux, et quelques jours plus tard, Mgr Fabre daignait se rendre à Voules même pour célébrer à la maison-mère la fête patronale de la communauté, le 21 octobre dernier.

Des nouvelles reçues au séminaire ces jours ci, ont fait savoir que l'inauguration du collège canadien qui devait avoir lieu le 4 de ce mois, a été retardé vers la fin du mois. Certains travaux, non encore complètement terminés, sont cause de ce retard.

Université Laval

GALILÉE—SON PREMIER PROCÈS—CONFÉRENCE DE M. DE FOVILLE, P. S. S.

Galilée est moins astronome que physicien ; son œuvre scientifique principale fut d'introduire dans les recherches une expérimentation exacte et méthodique qu'on négligeait trop avant lui, et surtout, de fonder la mécanique rationnelle, en découvrant les lois mathématiques de l'action des forces sur les mobiles. C'est par là que, sans y songer, il a préparé les voies à Newton pour passer de la géométrie céleste de Képler à la vraie mécanique céleste.

Mais la popularité de son nom tient à d'autres causes : aux découvertes télescopiques qui furent le fruit de l'invention de sa lunette, à ses plaidoyers en faveur du système de Copernic, et par-dessus tout aux procès qu'ils lui attirèrent devant les congrégations romaines. Ces procès et la condamnation qui les termina sont depuis deux siècles et demi le thème de discussions toujours renaissantes.

De nos jours cependant, la question de Galilée a fait un pas décisif par la publication intégrale, terminée il y a dix ans, des documents qui s'y rapportent. On peut maintenant la traiter en pleine lumière. Sans nous dissimuler aucunement l'erreur qui fut commise dans le jugement de Galilée, nous voyons dans les circonstances du temps tout un ensemble de raisons qui la rendent explicable et excusable, ainsi que des protestants mêmes l'ont reconnu.—L'infailibilité de l'Eglise ou du pape n'y est nullement engagée ; la torture, la prison, les peines corporelles, soi-disant infligées à Galilée sont des chimères qu'aucun historien sérieux n'ose plus reproduire ; la prétendue hostilité de l'Eglise contre le progrès scientifique n'est pas seulement démentie par l'ensemble de son histoire mais très spécialement par celle du XVIIe siècle et de la science italienne à cette époque. Il y a une erreur isolée, commise par un tribunal digne de tout res-

pect mais non infaillible, une surprise occasionnée par une situation sans précédent et " que la divine Providence a permise une fois pour qu'elle devînt impossible une seconde." Nous nous arrêterons aujourd'hui à l'histoire de ce qu'on appelle improprement le premier procès de Galilée.

Dès l'âge de 25 ans, professeur à l'université de Pise, Galilée renversait par l'expérience une erreur invétérée de la physique d'Aristote. Par des intempérences de langage, qui ne furent malheureusement pas les plus graves écarts de sa vie, il envenima le coup porté à ses collègues péripatéticiens et commença dès lors à se faire une réputation de novateur téméraire, excita des inquiétudes et des préventions qui devaient aller grossissant. Vingt ans plus tard, en 1609, la lunette astronomique dont il fut le second inventeur, révélait dans le ciel des faits tout nouveaux et non moins contraires à la doctrine d'Aristote. Il est à remarquer que Galilée, étant allé les exposer à Rome en 1611, y rencontra le meilleur accueil de la part du pape et des cardinaux et que de savants jésuites du collège romain, sacrifiant leurs anciennes opinions, rendirent à ses découvertes un très explicite hommage.

Enhardi par le succès, Galilée, deux ans après (1613), se déclara pour la première fois ouvertement en faveur du système de Copernic. Seize ans auparavant, il était retenu, écrivait-il à Képler, par la crainte de passer pour fou, mais non point pour hérétique. Luther avait bien fait l'un et l'autre reproche à Copernic ; mais à Rome, son système avait été accueilli avec honneur sous plusieurs papes. Il est vrai qu'une préface anonyme et trompense, ajoutée à l'ouvrage de Copernic par l'éditeur luthérien Oslander, donnait le change à beaucoup d'esprits, en faisant passer le nouveau système pour une simple fiction géométrique.

Galilée ne l'entendait pas ainsi, et sa nouvelle campagne froissait une fois de plus les défenseurs trop fidèles de la physique d'Aristote. Par une confusion d'idées et une frayeur mal raisonnée, plusieurs craignaient de bonne foi qu'une atteinte quelconque portée aux idées de ce grand homme n'ébranlât toute sa philosophie et par contre-coup la théologie même ; les écarts philosophiques de la renaissance italienne peuvent expliquer cette impression. D'autre part, on crut voir dans la nouvelle théorie une atteinte portée à l'autorité de la Bible dont plusieurs textes, notamment celui de Josué, étaient communément entendus dans le sens des idées anciennes. Les adversaires de Galilée l'attaquèrent sur ce terrain et son malheur fut de les y suivre.

Dans une lettre apologétique manuscrite, adressée au bénédictin Castelli, il montrait par l'exemple et les principes de saint Augustin et de saint Thomas que l'interprétation de certains passages doit se conformer aux connaissances physiques et peut se modifier avec leurs progrès. Une copie de cette lettre déférée à Rome et soumise à un consultant de l'Index ne fut trouvée digne d'aucun reproche. Mais, tout en admettant les principes généraux invoqués par Galilée,

beaucoup de théologiens ne les croyaient pas applicables aux textes invoqués contre les coperniciens. "Fortifiez vos démonstrations scientifiques, lui écrivaient de Rome tous les amis qu'il y consultait, traitez la question en mathématicien, mais ne discutez pas les arguments théologiques qui ne sont point de votre domaine : on vous en saurait mauvais gré." Il se flatta pourtant de triompher de tous les obstacles en revenant lui-même à Rome à la fin de 1615. Il y trouva encore beaucoup de bienveillance auprès des cardinaux et du pape mais peu d'encouragement pour son ardeur de propagande copernicienne et de discussions scripturaires. Il ne réussit guère qu'à provoquer avant le temps un examen théologique des deux propositions fondamentales du système de Copernic. Elles furent jugées par les consultants du Saint-Office tout à fait contraires à l'Écriture sainte. Galilée, cité en secret chez le cardinal Bellarmín, reçut l'ordre de s'abstenir désormais de toute discussion de l'opinion censurée et il promit d'obéir. Quelques jours après, le 5 mars 1616, un décret de l'Index où il n'était pas nommé, interdisait tous les ouvrages coperniciens à cause de leur opposition avec l'Écriture sainte. Celui de Copernic même fut de nouveau autorisé en 1620, mais moyennant quelques corrections qui en réduisaient la portée au sens de la préface d'Oslander.

Que l'erreur commise dans cette circonstance n'atteigne aucunement l'infaillibilité de l'Église ou du pape, c'est ce qui ne peut faire aucun doute pour qui connaît les conditions théologiques requises pour constituer un acte doctrinal infaillible. Sans les connaître même, on en peut juger sûrement par ce fait que jamais les plus ardents adversaires du système de Copernic parmi les théologiens n'ont osé ni après le décret de 1616 ni après l'acte de 1633 dont nous parlerons bientôt, prétendre qu'il était condamné d'une manière irrévocable. Tous ont fait la distinction convenable entre le jugement de la congrégation des cardinaux et la sentence infaillible du chef de l'Église.

L'erreur qui entraîna les théologiens s'explique surtout 1° par une crainte excessive de toute interprétation nouvelle, au moment où le protestantisme venait par cette voie de rejeter les dogmes les plus certains et de déchirer l'Église ; 2° par le défaut d'évidence scientifique qui pesait encore gravement sur le système de Copernic.

Aucune des preuves décisives par lesquelles on démontre aujourd'hui les deux mouvements de la terre, n'était encore découverte. L'intuition du génie pouvait donner à Galilée une conviction personnelle approchant de la certitude, mais hi n peu d'adeptes éclairés étaient en mesure de la partager. Les théologiens luthériens repoussaient le système tant les catholiques. La grande majorité des savants y résistait pour d'autres raisons ; le chancelier Bacon lui-même, célèbre comme un des émancipateurs de l'esprit humain, en demeura jusqu'à sa mort (1626) un des adversaires les plus absolus et les plus durs, au point de le traiter de libertinage d'esprit.

Mardi prochain, conférence de M. l'abbé Emard, professeur d'histoire ecclésiastique, sur *Clovis et la conversion des Français*.

Dimanche dernier, à trois heures, P. M. monsieur L.-D. A. Maréchal, V. G., administrateur du diocèse a présidé à la bénédiction de la première pierre de l'église du très saint Nom de Jésus, ville de Maisonneuve. Après quelques remarques en français et une courte allocution en anglais par monsieur le curé d'Hochelaga, un sermon de circonstance fut prêché par M. G. M. Le Pailleur, Ptre, vicaire.

La nouvelle église sera située sur un joli coteau, à petite distance de la rue Notre-Dame. Le terrain a été donné moitié par M. C.-H. Le Tourneux, et moitié par M. A. Desjardins, M. P. ; M. Ed. Desjardins, M D. et Mme veuve Décary, née Mathieu. La valeur de ce généreux don est de sept à huit mille dollars.

Lettre du B. P. Alb. Pascal, O. M. I.

Mission de la Nativité, 15 septembre 1898.

MONSIEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Je viens de recevoir votre aimable et affectueuse lettre en montagnais. Quoiqu'accablé d'occupations et de sollicitudes, je ne veux pas laisser passer la dernière occasion qui se présente cet automne par eau sans écrire au moins quatre lignes à Votre Grandeur. Votre bonté, votre amour et votre intérêt pour vos enfants du Nord et en particulier pour ceux de la Nativité, Monseigneur, me remplissent le cœur, et je ne sais ni que dire, ni que faire, pour vous en témoigner ma reconnaissance. J'ai commandé deux paires de beaux petits souliers sans hausses, mais je ne pourrai les envoyer que par l'express du jour de l'an. Nous avons reçu par l'arrivée de la caravane descendue avec le révérend père Grouard mille et mille bonnes et belles choses sans parler des ouvrages si beaux si utiles et si multipliés qu'ont bien daigné nous envoyer les messieurs de Saint-Sulpice. Serait-ce abuser de Votre Grandeur, Monseigneur en vous priant de les remercier au nom de la mission de la Nativité en attendant que je puisse le faire moi-même par une bonne lettre, quand les grandes occupations de l'automne seront terminées, ou au moins par l'occasion du nouvel an. Mes plus sincères remerciements à tous ceux qui ont participé à faire cet envoi si utile à nos missions et qui est destiné à procurer le bien pendant notre vie et après notre mort.

Voici maintenant* in court résumé des principales nouvelles locales de la Nativité. Tout le monde va bien dans les deux communautés, à l'exception de sœur Saint Michel. Le bien se fait, et la présence du révérend père Grouard toujours au milieu de donne à toutes nos œuvres une impulsion nouvelle. Nos sauvages montagnais et cris le vénèrent et l'estiment. Il parle si bien les langues. Pour ma part, je profite de sa présence pour me faire donner quelques

leçons de cris et de montagnais, j'en ai bien besoin. Ce cher père ne nous trouve pas mal. Cela se comprend puisqu'il nous a descendu environ 10 poches de farine en sus et près de 500 livres de bacon, ce qui ajouté au peu que nous avions nous donne un peu d'aisance relative ; mais il faut ajouter que le bon Dieu nous a enlevé presque toutes nos patates par la gelée et que la température a été mauvaise et si variée que l'orge même n'a pu mûrir. Les pêches sont très pitoyables à cause des grandes eaux. Le pays reste toujours submergé. Le gibier ne sait où se poser ; il y en a peu, il ne nous reste d'autre espoir que la pêche de l'automne. J'ai confiance qu'elle sera bonne, nos filets bons et nombreux grâce au supplément que vous avez daigné nous faire envoyer par le révérend père Maison-neuve et que j'ai enfin reçu, me remplissent d'espoir. Il y a tant de bonnes âmes qui prient pour nous et qui pensent à nous. Le bon Dieu ne se laissera-t-il pas touché ! Nos bons frères sont plein de zèle et de bonne volonté. Nous sommes à la veille de transporter nos pénates dans notre nouvelle habitation. Le bas étage est à peu près terminé, et à lui seul, il nous donne assez de local pour tous. Nous pourrions y passer, ces jours-ci et travailler en même temps l'étage supérieur. C'est un travail colossal pour nous, mais le plus difficile est fait et nous en viendrons à bout, j'espère. Je soupire après ce jour mille fois béni, où Votre Grandeur daignera monter les gardiens et recevoir sa place choisie dans cette maison. Les sauvages sont sur le point d'arriver de tous côtés pour la mission d'automne ; ils auront connaissance de votre lettre, Monseigneur, elle les rejouira grandement, j'en suis sûr, comme elle m'a réjoui. J'espère que quelques uns daigneront écrire à Votre Grandeur. Puisque vos bontés sont inépuisables, je vais inscrire ici une nouvelle petite liste pour confier à votre charité ; vous en ferez ce que vous jugerez à propos.

Bénissez, Monseigneur, et bien-aimé père, votre enfant dévoué, respectueux et reconnaissant en Notre-Seigneur,

A.-B. PASCAL, Ptre, O. M. I.

L'empereur Guillaume à Rome

Le *Bien public* de Gand, Belgique, écrit à propos du voyage de l'empereur :

“ Guillaume II est donc allé au Quirinal, il a bu à la santé du roi Humbert, il passera en revue les troupes italiennes.— Quel triomphe, s'écrie la presse libérale ! Quelle reconnaissance efficace et solennelle des événements accomplis en 1870 !

“ Fort bien !.....Mais Guillaume II est allé également au Vatican. Sa première visite officielle à Rome, visite de souverain à souverain, a été pour le pape Léon XIII, et la portée de cette démarche est si clairement indiquée que les journalistes révolutionnaires trouvent plus aise de n'en pas parler que d'en contester le caractère.

“ Qui pourrait prétendre, en effet, que l'empereur protestant d'Allemagne soit allé rendre hommage au chef spirituel de l'Église catholique ? L'autorité spirituelle du Pape est précisément celle que Guillaume II se refuse à connaître ? Ses hommages s'adressent donc à la souveraineté temporelle du Saint-Siège paralysée, violente par la révolution, mais toujours vivante, toujours légitime, toujours digne de respect.

“ La politique contemporaine est pleine de ces contradictions.

“ Le roi Humbert représente au Quirinal le prestige de la force, le mensonge plébiscitaire, la violation des traités, la brutalité des faits accomplis écrasant la liberté de l'Église et de son chef. — Ce sont là des titres, sans doute fort peu respectables en eux-mêmes, mais qui ont cours en Europe et avec lesquels les gouvernements, dominés par le principe révolutionnaire, se sont décidés à compter.

“ Le pape Léon XIII, d'autre part, représente au Vatican le droit, la tradition, la plus auguste des monarchies, la plus inviolable des neutralités, la liberté religieuse de tous les catholiques, indissolublement unie à l'indépendance du vicaire de Jésus-Christ. — Eh bien, en dépit de tous les accrocs faits depuis quelques années au droit des gens, ce sont là choses encore sacrées qu'un roi surtout ne peut pas fouler légèrement aux pieds. Ce sont tous les titres, le sien compris, qu'il ébranlerait en sacrifiant la souveraineté au Pape ! C'est la révolution qu'il encouragerait chez lui en ratifiant les usurpations qu'elle a commises ailleurs ! C'est le catholicisme, c'est-à-dire la puissance antirévolutionnaire par excellence, qu'il s'aliénerait en sanctionnant l'attentat perpétré contre le chef de l'Église catholique !

“ De là ces démonstrations en sens contraire : la visite révolutionnaire au Quirinal, la visite conservatrice au Vatican.

“ Les défenseurs officieux de la révolution italienne l'ont si bien compris que, pour maintenir leur thème favori, ils affectent, nous l'avons déjà dit, de passer sous silence l'entrevue de Léon XIII et de Guillaume II.

“ Evidemment, cela n'est pas sérieux.

“ La vérité est que l'Allemagne a voulu ménager dans une égale mesure deux influences dont elle peut avoir besoin : une influence militaire, celle de l'Italie, et une influence morale, celle du catholicisme.

“ La vérité est, en outre, que l'Italie, en dépit des télégrammes vantards de M. Crispi, ne possède pas encore l'acte solennel de légitimation qu'elle aurait voulu obtenir de l'empereur d'Allemagne. Il eût fallu pour cela que Guillaume II n'allât pas au Vatican. Or, il y est allé, et avec un appareil qu'il n'eût certes pas déployé si, voyageant en Angleterre, il était allé rendre visite à quelque haut dignitaire de l'Église anglicane : par exemple, à son coreligionnaire, l'archevêque protestant de Canterbury.

“ A ce point de vue, la politique de M. Crispi vient donc d'es-suyer une défaite que l'éclat des fêtes militaires données à Rome ne parviendra pas à dissimuler.

“ La confirmation internationale, le certificat de moralité que l'Italie nouvelle a cherché, à décrocher, lui fait toujours défaut.

“ Après dix-huit ans écoulés depuis le bombardement de 1870, la monarchie subalpine garde la tache de ses origines révolutionnaires. Comme Victor-Emmanuel, Humbert Ier demeure toujours le roi de la révolution.”

Le *Monde* écrit à propos de la solennelle entrevue qui a eu lieu au Vatican entre le Pape et l'empereur Guillaume II :

“ Politiquement, à quelque opinion qu'on appartienne, on ne saurait nier qu'il y ait là un fait des plus importants.

“ En effet, par sa visite à Léon XIII, visite qui a eu lieu dans les conditions que l'on sait, Guillaume II indique bien qu'il ne se considère pas seulement comme l'hôte du roi Humbert ; il indique aussi que les légitimes protestations du souverain Pontife ne l'ont pas laissé indifférent, et que la question romaine, que les ennemis de l'Eglise voudraient tant voir éteinte, subsiste pour lui. Il est clair que si l'empereur d'Allemagne approuvait pleinement la spoliation du Saint-Siège par le Piémont, il n'aurait pas accepté d'aller voir le Pape officiellement, comme souverain, et ne se serait pas soumis à l'obligation de de partir de la légation de Prusse et non du Quirinal.

“ Si l'on ajoute au fait de cette visite solennelle celui de l'entretien absolument particulier qu'a eu le Pape et l'empereur, on conviendra que le roi Humbert doit, au fond, être médiocrement satisfait. Personne, c'est bien certain, ne saura ce qu'ont pu se dire Léon XIII et Guillaume II ; mais est-il téméraire de supposer que le Saint-Père a parlé de l'intolérable situation qui est faite à l'Eglise, des déplorables conditions d'existence auxquelles le gouvernement italien réduit le chef de la catholicité, de l'urgence, de la nécessité de mettre fin à un tel état de choses. Et cet entretien ne peut-il avoir une influence sur les événements futurs ? ne peut-il pas modifier l'attitude de l'empereur d'Allemagne vis-à-vis du gouvernement italien ?

“ Sans doute, ce sont là des points d'interrogation dont l'avenir seul peut donner la solution, car les deux interlocuteurs ne diront vraisemblablement rien : ce sont les faits qui répondront pour eux.

“ Mais ces points d'interrogation, le roi Humbert doit se les poser aussi, et quelles que soient les réponses qu'il imagine, il est impossible que cette entrevue ne laisse pas dans son esprit certaines inquiétudes.

“ Dans tous les cas, il doit s'en rendre compte aujourd'hui : quoi que l'Italie ait fait pour affermir son empire comme pour obtenir la sanction de ses spoliations, tout n'est pas dit, cependant,

et les justes revendications du droit violé et de la justice méconnue finissent toujours par se faire entendre.

“ Qui eût dit, alors que, profitant de l'écrasement de la France, le roi de Piémont, le 20 septembre 1870, s'emparait de la ville éternelle, qui eût dit qu'un jour viendrait où le petit fils de celui qui allait créer l'empire d'Allemagne viendrait lui aussi à Rome et que ce jour-là, bien qu'il fût l'hôte de l'usurpateur, il irait néanmoins, et comme souverain, visiter le propriétaire dépourillé ?

“ Il y a là de quoi faire réfléchir le roi Humbert, et nous doutons qu'en réalité il éprouve de la venue à Rome de l'empereur Guillaume, dans ces conditions, une satisfaction aussi réelle que les journaux italiens le prétendent. ”

Doléances des adversaires

DE LA PAPAUTÉ

On lit dans le *Moniteur de Rome* du 17 octobre.

La *Riforma* est nerveuse. Elle dit et répète sur tous les tons de la mélancolie que les cléricaux ne veulent pas se rendre à l'évidence des faits qui ont entouré la question romaine. On n'ouvre plus la *Riforma* sans se heurter à cette éternelle question romaine. Nos adversaires ne voient-ils donc pas que leur zèle est intempestif et légèrement ridicule, et qu'ils accentuent plus que jamais le débat qu'ils désirent étouffer et supprimer ? S'ils n'étaient pas aveuglés par le parti pris et soumis à un mot d'ordre rigoureux, ils verraient que leurs tirades se perdent dans le désert et qu'aucun organe autorisé ne s'y attache. On sent, en effet, qu'il n'y a là qu'une exploitation subjective d'un fait international, mais qui n'exprime pas une situation réelle et concrète. Peu importe ! La *Riforma* et ses confrères se lancent, se lancent, se lancent ! Sont-ils entêtés les cléricaux, qui ne disent pas *Amen* à leurs oraisons frénétiques en faveur de la tactique de M. Crispi ! C'est que, il faut bien le dire, nos adversaires sont trop naïfs ; ils nous rappellent un des *Lundis* de Sainte-Beuve où il est question de l'effet produit par une lecture de haute fantaisie : “ Êtes-vous naïf, dit une personne réfléchie, de prendre cela au sérieux ; cela n'est pas vrai ! ” Peu importe, fut la réponse, cela en a au moins l'air !

Les tirades de nos adversaires n'en ont pas même l'air !

La *Riforma*, écho de l'Italie, écho elle-même d'une autre voix, nous apporte, comme argument, ses sensations sur la population romaine en face de Guillaume II.

Nous le disions déjà, les sensations ne se discutent pas. Libre à la *Riforma* de les ressentir, elle a peut-être des nerfs autrement constitués que les autres mortels. Prétendre conclure de l'attitude d'une foule mélangée qui va à un spectacle à l'existence d'une

idée politique, quand une police bien organisée surveille la place, c'est plus que ridicule, c'est la mauvaise foi. Quand la *Riforma* va, ensuite, jusqu'à parler de la nécessité où se trouvait le gouvernement de "refrèner le patriotisme" du Borgo, nous constatons que la discussion avec la *Riforma* n'est plus possible.

La *Riforma* ne sait-elle pas mieux ce qui s'est passé ? Et si l'on a "refréné le patriotisme" du Borgo, n'est-ce pas à cause des manifestations irrédentistes qui se préparaient ? Démonstrations anticléricales, oui, on les aurait tolérées ; irrédentistes, non ; et lorsque le gouvernement a appris ce qui se passait, il a fait main basse sur toutes les boutiques radicales.

Quant à croire que cette visite a été " fatale aux prétentions papales ", la *Riforma* nous permettra d'attendre le développement des affaires internationales et intérieures. Si désastre il y a jamais, ce n'est pas le Vatican qui en sera la victime. Non seulement ces faits ne changent pas et ne peuvent changer l'essence de la question pontificale, mais les continuelles exploitations de nos libéraux sont une preuve irrécusable et psychologique qu'ils ont besoin de ces stratégies commodes, pour cacher leurs craintes et masquer les dangers et les vrais caractères de la situation.

La *Riforma* en appelait, hier, à l'avenir ; elle paraît ne pas connaître les vers du poète :

L'avenir n'est à personne,
Sire, l'avenir est à Dieu.

Une audience du Pape

Dans une lettre pastorale adressée à ses missionnaires et dont il a donné communication aux *Missions catholiques*, Mgr Lamaze, de la société de Marie, évêque titulaire d'Olympe, vicaire apostolique de l'Océanie centrale et administrateur de l'archipel des Navigations, raconte en ces termes l'émouvante audience qu'il a obtenue du souverain Pontife :

" Ce fut à sept heures du soir que nous eûmes l'honneur d'être admis en audience privée par le Saint-Père. Nous nous prosternons, selon l'usage, à trois reprises, en arrivant près du souverain Pontife, lorsqu'il nous adressa lui-même ces paroles :

" Venez, venez vous asseoir ici à côté de nous ; vous êtes arrivé de bien loin, de l'Océanie centrale ! Déjà vous êtes venu nous voir, c'était après votre sacre..... Hélas ! vous n'avez pas retrouvé le cardinal qui vous sacra évêque ! Sur la terre, il était dévoué au Saint-Siège Mais il est au ciel, et il continue à prier pour nous. "

Mgr Lamaze ayant lu la lettre postulatoire pour la cause de béatification du P. Chanel, Sa Sainteté lui dit :

" Oui, c'est là une très belle cause. Votre vénérable P. Chanel sera béatifié, et avec lui nous béatifierons aussi un autre mar

lyr français, missionnaire lazariste, le vénérable père Perboyré. Nous ne pouvons aujourd'hui vous fixer l'époque ; il reste encore à tenir une dernière session de la congrégation des Rites. Je sais que vous devez quitter Rome sous peu, mais quand nous célébrerons cette fête, vous nous reviendrez.

—Très Saint-Père, répondis-je, si Votre Sainteté m'autorise à attendre la béatification

—Oui, oui, je vous y autorise, je le veux ; vous serez ici pour cette fête ; vous y serez avec votre procureur, le P. Nicolet, qui habite Rome et que je connais, mais je veux aussi que le Père général vienne avec vous. Je veux, ou plutôt je voudrais, si c'était possible, que tous les maristes fussent ici avec vous pour assister à la glorification de votre martyr."

Puis le souverain Pontife donna à toutes les missions de la société de Marie les mêmes éloges que nous avons déjà entendus à la Propagande :

"Tous vos missionnaires sont maristes ! C'est une belle vocation d'être missionnaire ; elle conduit au ciel ! Mais vos missionnaires sont maristes ! quel bonheur de plus pour vous ! A votre retour, vous les bénirez au nom du Pape et avec eux vous bénirez aussi vos néophytes. Ils sont bien fervents, plus fervents, hélas ! que beaucoup de catholiques dans les pays civilisés. Continuez, continuez, avec vos missionnaires à établir solidement et à étendre le royaume de Dieu dans ces contrées lointaines de l'Océanie. Quelles sont vos ressources pour le soutien de vos missions ?... Et à quelle nation appartiennent vos missionnaires ?

—Très Saint-Père, presque tous nos missionnaires sont français, quelques-uns sont de langue anglaise. Mais dans le nombre se trouvent quatre prêtres indigènes ; l'un d'eux m'accompagne. Il sera au comble du bonheur si, à la fin de cette audience, Votre Sainteté daigne le bénir.

--Ah ! il est ici ; il faut qu'il vienne, et qu'il vienne tout de suite."

Et Sa Sainteté, se levant elle-même, sonna et le fit introduire aussitôt.

Des milliers de pèlerins ont dû quitter Rome sans avoir eu le bonheur de voir en particulier le Saint-Père ; voici qu'un pauvre prêtre océanien est honoré par Sa Sainteté d'un entretien long et de la plus touchante intimité ! Elle se plaît à l'interroger et à écouter ses réponses sur ses parents, la reine de son pays, les chefs et les autres peuples de l'Océanie, les travaux de culture, l'usage et la confection des nattes, les institutions sociales, les usages sur l'organisation de notre modeste séminaire indigène, les études que l'on y fait, les livres et les auteurs suivis, le nombre et la capacité des élèves, leur régularité, en quelle langue se font les cours.....

" Vos élèves comprennent donc le latin ! Et, même chez vous on enseigne la doctrine de saint Thomas !"

Et le souverain Pontife, à plusieurs reprises, posait ses deux mains sur la tête de ce bienheureux P. Pétélo, et bénissant avec lui nos confrères indigènes, nos élèves de Lano, le missionnaire dévoué qui les dirige, celui qui le seconde pour les classes malgré les travaux accablants d'un autre ministère, et tous ceux qui contribuent en quelque manière à cette belle œuvre de la formation d'un clergé indigène.

Plain-chant et musique d'église (1)

Vous avez tous certainement assisté quelquefois dans une église de village à une messe chantée, et peut-être avez-vous fait en sortant les réflexions suivantes : Quelles voix fausses, nasillardes ! quel chant lourd, monotone, insipide ! quels efforts désastreux, et infructueux d'ailleurs, pour remplacer l'insuffisance numérique des chantres par le volume de la voix ! Vraiment si c'est par une musique de ce genre que l'on honore la Divinité, il faut avouer que la Divinité n'est pas difficile.

Si de l'église du village nous passons aux paroisses urbaines, notre impression sera un peu différente, mais pas beaucoup. Les voix sont moins désagréables, le chant est un peu plus juste, soutenu qu'il est par un harmonium ou un orgue d'accompagnement ; mais les chantres sont en nombre insuffisants pour produire un bon effet musical, et leur façon barbare d'interpréter le plain-chant lui enlève tout caractère, toute mélodie, toute expression musicale.

D'ailleurs, sauf dans quelques pays privilégiés comme la Bretagne ou le Rouergue, le peuple ne s'associe pas à ces chants. Comment s'y associerait-il ? Personne ne le lui a appris ; il n'en a pas le texte sous les yeux ; ce chant est difficile à retenir, vu l'absence complète d'accent et de signification, et enfin on n'éprouve le besoin de s'associer à un chant que s'il a par lui-même un attrait particulier.

Aussi le résultat obtenu par des offices de ce genre est-il faible au double point de vue de l'art et de l'édification, si toutefois ce n'est pas un résultat inverse que l'on atteint.

Ne nous étonnons pas si dans les paroisses où les fidèles ont le choix entre les messes basses et les messes chantées, ce sont les premières qui sont presque universellement préférées, les messes chantées peuvent être dépeintes par ce mot de l'Évangile : " une voix qui crie dans le désert. " Tel est le mal. Les causes sont celles-ci .

1° Premièrement, le plain-chant, généralement inconnu des fidèles, n'est même pour la plupart des chantres qu'un système hiéroglyphique dont la clef n'est pas encore bien trouvée. De là

(1) Extrait du rapport sur *l'Art religieux* présenté au Congrès eucharistique de Paris, par M. Paul Lapeyre, rédacteur du *Courrier de l'Aude*.

cette barbarie d'exécution qui ressemble à la lecture d'un enfant qui épele et qui ne comprend pas ce qu'il lit.

Aussi ne trouve-t-on que des chantres gagés pour exécuter une musique aussi mal comprise. Les ressources de la fabrique étant fort limitées, on ne peut avoir que peu de chantres, et ceux-ci pour que leur voix arrive aux extrémités de l'église, sont obligés de la grossir démesurément, de la dénaturer, et par suite de la rendre encore plus désagréable.

D'un diocèse à l'autre, et souvent d'une paroisse à l'autre dans le même diocèse, les éditions de plain-chant varient, en sorte que les fidèles qui changent de paroisse ne se reconnaissent plus dans des chants si différents entre eux. Si malgré cela ils veulent s'associer au chant dans les parties communes, il en résulte un désaccord qui dégénère parfois en véritable cacophonie. En conséquence, nous émettons les vœux suivants :

1^o Qu'une édition unique du plain chant, conforme à la tradition, soit universellement adoptée, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, et qu'une bonne méthode d'interprétation, partout généralisée, rende au plain-chant, dont le caractère est si éminemment hiératique, sa primitive beauté ;

2^o Que le plain-chant soit enseigné soigneusement et à fond à tous les élèves des écoles chrétiennes et des collèges catholiques, et spécialement dans les petits et grands séminaires ;

3^o Que les personnes du monde, qui ont de la voix et des notions de musique, soient exhortées à se joindre aux chœurs du lutrin ;

4^o Que les paroissiens notés se répandent de plus en plus de façon à faciliter la participation des fidèles à une bonne exécution du plain-chant ;

5^o Que des cours de plain-chant destinés à former de bons chantres soient organisés dans les grandes villes et dans toutes les paroisses où cela sera possible.

Je passe maintenant à la musique moderne. Je suppose que tous mes auditeurs connaissent la différence constitutive qui la sépare du plain-chant. Celui-ci ne diffère pas seulement de la première par le style. L'introduction dans la musique moderne d'une mesure rigoureuse, d'un rythme généralement plus accentué, de tonalités particulières, de modulations inconnues jusqu'alors et de relations harmoniques spéciales, lui ont donné un caractère tout différent de la musique ancienne.

Et comme l'apparition de la musique moderne a coïncidé avec la réapparition du paganisme dans les arts, de bons esprits se sont demandé s'il ne fallait pas proscrire entièrement la tonalité moderne comme ayant un caractère essentiellement profane.

Pour répondre à cette question, il faut examiner si la musique moderne rentre, oui ou non, dans le domaine de l'art. La réponse, à notre avis, étant affirmative, il en résulte que le nouveau

système musical doit avoir quelque chose à dire à Dieu, puisque c'est Dieu qui l'a créé. Si, d'autre part, tout le monde est d'accord pour reconnaître que ses qualités expressives peuvent se plier à traduire tous les sentiments, les compositeurs actuels n'ont qu'à se placer en face des sentiments religieux les plus élevés, pour en trouver l'expression dans le langage musical qu'ils ont appris à connaître et à parler.

Mais ce sentiment religieux a-t-il réellement inspiré les auteurs de toutes les compositions dites religieuses exécutées dans nos églises ? Il faut déclarer ici que tout, à coup sûr, n'est pas recommandable, et que l'on ne saurait être trop difficile dans le choix des compositions.

Nous ne parlons que pour mémoire des airs de romance ou d'opéra adaptés à des textes sacrés. La culpabilité de ceux qui profanent ainsi le temple de Dieu et la présence de l'Eucharistie est sans excuse. Car aujourd'hui le nombre des morceaux de musique, bons ou mauvais, composés expressément sur des paroles religieuses, est tellement considérable, qu'on n'a que l'embarras du choix.

Il ne saurait entrer dans mon dessein de dresser ici le catalogue des œuvres qui offrent véritablement le caractère de l'art religieux. Le temps et l'autorité me manquent à la fois. Mais j'inviterai le Congrès à renouveler le vœu déjà émis par le Congrès spécial pour la restauration du plain-chant et de la musique d'église, tenu à Paris en 1860.

Ce vœu est ainsi conçu :

“ Nous demandons qu'il soit formé dans chaque diocèse une commission liturgique et musicale, à laquelle seront soumises les compositions qui devront être exécutées, sans que le maître de chapelle ait le droit de faire chanter ou exécuter, dans son chœur, une musique vocale ou instrumentale qui n'aura pas obtenu l'approbation de la dite commission. ”

Nous ne terminerons pas ce qui concerne le chant sans parler des artistes qui l'exécutent. Sur ce point, deux sortes de regrets peuvent être exprimés : le premier, que l'on fasse appel quelquefois aux chanteurs de théâtre pour exécuter, avec force réclames, de la musique dans les églises. A cet égard, plus l'artiste a de célébrité, plus le scandale est grand ; car presque toujours le public n'est attiré à la cérémonie que par la renommée de l'auteur et tout devient profane dans cette représentation : l'attitude de l'auditoire, son attention, dont aucune idée religieuse n'est plus l'objet, et l'interprétation du chanteur qui se croit toujours sur les planches.

Tout attire alors dans la maison de Dieu, excepté Dieu lui-même, et l'on y voit, en effet, des gens peu accoutumés à venir dans son temple adorer l'Eternel, comme leur tenue le laisse trop deviner. Personne ne peut servir deux maîtres, dit l'Evangile. Semblablement, personne, à notre avis, ne peut chanter à

la fois les louanges de Dieu et celles de Satan, car c'est bien de Satan qu'au théâtre, d'une façon ou d'une autre, on chante les louanges. Il faut choisir entre les deux ; et assurément l'Eglise ne perdra rien à renoncer à ces représentations qui affligent les gens dévots, sans édifier ceux qui ne le sont pas.

Le second regret que nous avons à exprimer se rapporte au nombre presque toujours trop petit de chanteurs chargés d'exécuter les messes et motets solennels en musique. Il y a un rapport nécessaire entre le volume des sons musicaux et la grandeur du vaisseau dans lequel ils doivent se faire entendre. Lorsque ces sons sont trop faibles, — ce qui est presque toujours le cas dans nos églises, — l'auditeur éprouve un malaise particulier, une impression de faiblesse, d'impuissance et de vide, qui annule tous les bons effets de la meilleure musique. Si, croyant atténuer le mal, les chanteurs forcent leurs voix, l'expression disparaît, les voix perdent leur charme et risquent de détonner, ce qui achève de tout gâter.

On peut affirmer qu'en moyenne, pour former des chœurs suffisants, quarante ou cinquante chanteurs sont nécessaires dans une église ordinaire et au moins le double dans une cathédrale.

*
*

N'avez-vous pas été frappés de voir que, dans les familles les plus chrétiennes, un temps et des sommes considérables sont généralement consacrés à l'éducation musicale des jeunes filles, sans que la moindre attention soit donnée par eux à la musique religieuse ?

Un jeune homme, sortant peut-être d'un collège catholique, chantera à première vue tous les airs d'opéra que vous voudrez ; il sera puissant et muet devant un graduel ou un vespéral. Le piano aura pas de secrets pour lui ; mais l'orgue restera plein de mystères. Nos jeunes filles chantent les romances à ravir : les valse ou les polkas les plus difficiles ne les embarrassent pas ; proposez-leur d'accompagner un cantique sur l'harmonium, voilà qui est plein de difficultés. " L'harmonium, répondront-elles, est un instrument peu employé dans les soirées, et puis les jeunes filles qui chantent les cantiques sont si peu musiciennes ! — Mademoiselle, si vous leur appreniez à chanter ? — Vous croyez ? Mais cela doit être fort ennuyeux. Et puis, je n'aime pas beaucoup à prendre de la peine et à me mêler à ces grossières petites paysannes, ou à de pauvres ouvrières. — Pardon, mademoiselle ; en disant que vous n'aimez pas à prendre de la peine, vous faites erreur. Vous en prenez, et beaucoup, lorsque votre petite vanité est en jeu. Alors rien ne vous ennuie. Cependant vous voulez aller au ciel, puisque vous ne négligez pas les pratiques extérieures de la religion. Eh bien ! en y entrant, vous y verrez ces petites paysannes et ces ouvrières occupant peut-être une meilleure place que vous et chantant les louanges de Dieu mieux que vous. Pourquoi ne commenceriez-vous pas dès ce monde-ci à chanter ensemble ces louanges ?

Ces observations s'adressent aussi à nos jeunes gens, que nous aimerions mieux voir au lutrin de nos églises que dans les cafés-concerts.

Enfin, nous suggérerons une idée aux gens du monde. Beaucoup d'entre eux sont amenés, dans un jour d'angoisse et de danger, à faire un vœu. On promet à Dieu de se priver de ceci ou de cela, d'accomplir tel sacrifice, de faire tel travail pénible ; pourquoi n'offrirait-on pas à Dieu de lui consacrer exclusivement sa voix et son talent musical ? On renoncerait à l'opéra, à la danse, à la romance, pour s'adonner au cantique, au motet, au plain-chant, à l'oratorio.

J'imagine que ce vœu, par lui-même, en vaudrait un autre, et qu'au point de vue des résultats pratiques il serait préférable à bien d'autres. J'arrive à l'instrumentation.

**

L'instrument par excellence de la musique religieuse est l'orgue. Cet instrument a fait depuis quelques années, de très grands progrès, que l'on doit encourager, pourvu qu'ils n'aillent pas jusqu'à en dénaturer le caractère. Les fabriques consacrent à l'achat et à l'entretien des orgues des sommes importantes, et bientôt il n'y aura plus une seule paroisse rurale, si pauvre qu'elle soit, qui n'ait au moins un harmonium. Ce serait parfait si les facteurs d'orgue, en vous fournissant un bon instrument, vous procuraient en même temps un bon organiste ; mais cela est plus difficile à trouver.

Cette difficulté serait en partie résolue si, comme je le disais plus haut, les jeunes gens qui apprennent le piano se donnaient en même temps la peine d'acquérir quelques notions d'orgue. Le nombre des organistes pourrait en être multiplié, mais il resterait à se préoccuper de la formation d'organistes vraiment religieux.

Le meilleur moyen serait d'annexer à chacune de nos universités catholiques un conservatoire de musique religieuse. Ces établissements formeraient des organistes, des maîtres de chapelle, des chefs de lutrin et de chorale, des chantres distingués. Nous ne pouvons pas abandonner plus longtemps au hasard ou à des établissements profanes la formation de nos artistes religieux.

L'école de musique religieuse fondée à Paris par un protestant, Niedermeyer, n'a pas été sans rendre des services ; mais son indépendance de l'autorité religieuse et sa subordination à l'Etat ne permettent pas que nous nous en contentions. Si l'on trouve que cinq conservatoires catholiques, ce serait trop pour la France, qu'on se borne à un ou deux, mais qu'on fasse quelque chose. Si l'on attend davantage, l'art religieux finira par périr, confié qu'il est souvent à des gens qui n'ont aucun des sentiments qu'il exige.

L'orgue doit-il être le seul instrument admis dans l'Eglise ? Le psalmiste a dit *Laudate Dominum in sono tubæ ; laudate eum in*

psalterio et cithara ; laudate eum in tympano et choro ; laudate eum in chordis et organo ; laudate eum in cymbalis benesonantibus ; laudate eum in cymbalis jubilationis.

Ce texte est décisif, l'orchestre s'y trouve au complet. Il ne permet pas de refuser l'entrée de l'église aux trompettes, aux instruments à corde et aux cymbales en leur qualité d'instruments de musique. C'est Dieu qui fait vibrer les cordes harmonieuses, les tambours sonores et le souffle puissant de l'homme dans les trompettes d'airain. Qu'ils vibrent donc à l'unisson des voix célestes sous l'impulsion de nos doigts !

Mais en pratique et en réalité, que de réserves à faire ! Ces instruments, il faut le reconnaître, ne sont pas restés toujours au service de Dieu, qui en avait inspiré l'invention à nos pères. Ils se sont presque exclusivement voués au culte de Baal, et lorsqu'ils entrent dans une église, leur étonnement de s'y voir ne doit pas être moindre que celui que nous éprouvons de les y entendre. Ces instruments sont revenus païens ; il importe donc, en leur faisant franchir le seuil de nos édifices sacrés, de leur conférer une sorte de baptême et de les asperger largement d'eau bénite.

Qu'ils viennent donc, mais qu'ils laissent dehors leurs mélodies langoureuses, les rythmes saccadés, leurs expressions fiévreuses. Notre pure et sainte religion ne connaît pas ces accents désespérés, ces badinages folâtres, ces airs mondains : *Nova sint omnia, corda, voces et opera.* Tout dans nos saints temples doit respirer le calme, la confiance et la pureté. Le repentir n'y ressemble pas au remords ; la joie n'y vent pas de désordre. Les sentiments qu'on y exprime n'y sont pas monotones, mais leur diversité se renferme entre la simplicité et la majesté, entre la force et la douleur. *Suaviter et fortiter*, c'est la devise de l'art religieux.....

Petite histoire de l'image miraculeuse de Notre-Dame de Bon Conseil, à Genezzano, Italie

TROISIÈME PARTIE.

ILLUSTRE SERVITEUR DE N.-D. DE BON CONSEIL

(Suite.)

Sixte IV qui lui succéda, avait tant de dévotion au nouveau sanctuaire, qu'il rebâtit à Rome une grande église et un couvent pour les ermites de Saint Augustin, à qui Notre-Dame s'était plu de couler sa sainte image. Le grand pontife saint Pie V qui a introduit le titre de "secours des chrétiens," envers la sainte Vierge, a aussi enrichi ce sanctuaire. Urbain VIII, avec la pompe et les cérémonies d'État, selon l'usage du temps, fit un pèlerinage au sanctuaire de Genezzano. D'après l'ordre d'Innocent XI, le chapitre de Saint-Pierre, à Rome, couronna de diadèmes d'or et de pierres précieuses, l'image de la Mère Vierge et de son divin Enfant, à

Genezzano. Grégoire XIII, Benoît XIII, Clément XII et Clément XIV ont enrichi le sanctuaire de plusieurs privilèges spirituels. Mais il fut réservé à Benoît XIV, d'en établir la dévotion par l'autorité apostolique, non seulement à Genezzano, mais dans toute l'Eglise, et qu'il fit par un bref approuvant l'*Union pieuse*, qu'il a établie en forme, et y a inscrit son nom comme premier membre. Durant les pontificats suivants, la messe et l'office en l'honneur de *Notre-Dame de Bon Conseil* furent approuvés. Le grand Pie IX suivit l'exemple d'Urbain VIII, et alla en pèlerinage à Genezzano, le jour de l'Assomption de Marie, en 1864, avec la pompe d'un souverain et d'un pontife. Notre saint-père Léon XIII a toujours montré une grande dévotion à la *Mère de Bon Conseil*. Il est membre de l'*Union pieuse*. Sa propre main, si vénérable, a retracé toutes les paroles de l'Écriture sainte, qui nous encouragent à cette dévotion. Ces paroles sont placées sous une copie de l'image de *Notre-Dame de Bon Conseil*, dans la sacristie de *Sancta Maria*. On a souvent vu Sa Sainteté, absorbée en prière devant la belle copie de la sainte image, qui est sur un trône, au-dessus du grand autel de la chapelle Pauline. (Cet autel a été érigé par les soins de Pie IX, pour honorer la *Mère de Bon Conseil*.) N'avons-nous donc pas raison de conclure que la sagesse si rare et la direction si énergique qui brillent dans le présent pontificat, viennent de la *Mère de Bon Conseil*.

Un très grand nombre de cardinaux se sont montrés bien dévoués à notre Mère à Genezzano. C'est au cardinal d'Estonville que les gardiens du sanctuaire doivent leur église de Saint-Augustin à Rome. L'autel magnifique de Genezzano, les piliers, les ornements, et tout ce qui entoure l'image sainte, sont des dons du cardinal Albani. Le cardinal Jérôme Colonna a donné les précieux ornements en métal et en corail, dont on pare le sanctuaire les jours de fêtes.

QUATRIÈME PARTIE

MIRACLES OPÉRÉS PAR NOTRE-DAME DE BON CONSEIL.

L'existence prodigieuse de l'image sainte est un miracle éblouissant. Elle est de dix-huit pieds carrés ; c'est une peinture à fresque faite il y a bien des années ; quand, dans quel pays et par qui ? (si elle est de main d'homme), les meilleurs juges ne peuvent décider. Elle est suspendue dans l'air, sans aucun support qu'une croûte mince de plâtre commun, de l'épaisseur de gros papier. Elle est restée à la même place, dans la même situation, sans toucher au mur, dont elle est à une distance. Elle est comme cela depuis 419 ans. Et personne ne sait depuis combien de temps elle existait avant de venir à Genezzano. On a été obligé de renouveler les murs trois fois depuis que la sainte image est là ; mais elle est toujours restée solide et la même ; ses couleurs paraissent complètement fraîches.

(A suivre.)

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

II Mach., xii, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS

J. Martel.— S. Contant, Vve St-Charles.— N. Sanderman.— G. Roblay.
— L. Mignault.— M. Durocher, Vve Renaud.— N. Aubertin.— L.
Cypriot.— J. Rive, Vve Desrochers.— D. Gravel.— L. Depatie.— L. Allard.
— E. Demers.— Ph. Guimond.— J. Casavant.— E. Lepage, ép. Leblond.
— P. Lauzon.— Laughman.— Hyacinthe Dumesnil.— L. Sanloire.— H.
Samuel Monk.— J. Healy.— F. Jonathan.— G. R. Grant.— L. Paris.—
E. Dion, ép. Hubert.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRÉ-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE
VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE
CHAPELETS, MEDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER
employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édifices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuires, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal

A VENDRE
UN ORGUE A TUYAUX

EN BONNE CONDITION

VOIR ET S'ADRESSER A

J. CARON, Facteur d'Orgues,

3478 NOTRE-DAME, SAINT-HENRI.

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

PROPRIETAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de
a dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVEAU MANUEL

DE

CHANTS LITURGIQUES

TRADUITS EN NOTATION MODERNE, AVEC RYTHME PRECIS

SUIVIS DE 39 MOTETS EN MUSIQUE POUR SALUTS, ETC.

A l'usage des Eglises, des Communautés religieuses, des Collèges et des Ecoles

PAR

L'ABBÉ C. BOURDUAS, Ptre

Maître de Chapelle à la Cathédrale de Montréal.

Un volume in-18 de 336 pages, pleine reliure, toile gaufrée.

PRIX :

Un exemplaire	0.60
La douzaine	\$6.00

EN VENTE CHEZ LES EDITEURS

EUSEBE SENECAI & FILS,

No 20, rue Saint-Vincent,

MONTRÉAL.

SOUS PRESSE

ACCOMPAGNEMENT

DU

Nouveau Manuel de Chants Liturgiques

PAR

R. OCT. PELLETTIER, Organiste à la Cathédrale de Montréal.

Un Volume in-4^e format oblong, broché... Prix :\$5.00
" relié..... " 5.50

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Dixseptième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 21 NOV. 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 50,000.00

GROS LOT : UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble de	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 Immeubles de	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.00
60 do	100.00	6,000.00
200 Montres d'or.....	50.00	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Services de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

ORGUES -- HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUES SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION ROWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instrumens de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion.

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasins, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec,
1676, RUE NOTRE-DAME, Montreal